

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **14 (1878)**

Heft 16

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

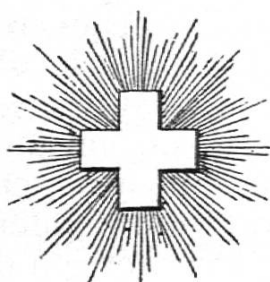
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 AOUT 1878

XIV^e Année.



N^o 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Exposition scolaire permanente de Zurich. — Questions d'histoire nationale. — L'Instruction publique devant le Sénat espagnol et la presse scolaire de la péninsule. — Bibliographie. (Un résumé de l'histoire de la Littérature française.) — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Nominations.

L'Exposition scolaire permanente et l'Ecole professionnelle de Zurich.

La *Nouvelle Gazette de Zurich*, le *Bund* et la *Schweizerische Lehrer-Zeitung* appellent de nouveau notre attention sur l'exposition scolaire permanente de Zurich dont l'importance a déjà été signalée dans ces pages. Cette institution a beaucoup gagné en extension et en organisation. Le Conseil fédéral, par le don des objets qui avaient figuré à Philadelphie et une allocation de 1000 francs, a contribué beaucoup à cet essor. Les dons en argent et en nature des particuliers et des autorités locales sont venus s'ajouter à la subvention fédérale. Aussi a-t-il fallu opérer le transfert de l'Exposition scolaire au Fraumünster disposé à cet effet.

Cette exposition n'est au fond qu'une dépendance du Musée professionnel (Gewerbe-Museum) dont nous avons reçu les rap-

ports, grâce à M. Koller, le Secrétaire de la Commission, auquel nous faisons nos excuses de n'avoir pas répondu l'année dernière. Nous attendions pour faire un article d'ensemble d'avoir vu de nos propres yeux les collections de Zurich. Mais comme cela n'a pas pu se faire encore jusqu'ici, nous dirons un mot de cette institution d'après les deux rapports reçus.

Après quelques tentatives pour fonder une école professionnelle qui n'avait abouti qu'à la création d'une école provisoire et d'une sorte d'*Académie populaire* en 1873 et 1874, MM. Graberg et O. Hunziker prirent l'initiative d'une école de dessin et constituèrent une nouvelle Société pour la ville de Zurich qui compta bientôt 371 membres. L'école, composée de 3 instituteurs et de 60 élèves au début et de 71 à la fin du premier semestre de 1872, enseignait le dessin d'ornement et des machines de construction. Au second semestre, elle se composait de 196 élèves. En 1874, le nombre des élèves s'était élevé à 279 et le personnel enseignant à 11 membres. Le programme s'était étendu avec le chiffre des élèves. On y enseignait, outre le dessin technique à main levée, des constructions géométriques, des projections, le dessin de construction, le dessin des menuisiers, des mécaniciens, des serruriers, la comptabilité, le français, l'anglais.

Aux leçons régulières, la Société avait jugé à propos de joindre des conférences publiques, données par des professeurs de l'Université et de l'Ecole polytechnique sur l'histoire générale, l'histoire nationale, les beaux-arts appliqués aux métiers.

Pour établir des relations amicales et instructives, entre maîtres et élèves, des réunions familiales avaient été instituées.

Mais, en dépit de tout cela, l'institution ne répondait pas encore aux besoins d'une population de 60,000 âmes. On manquait d'un local convenable et de beaucoup d'autres choses qui devaient heureusement être acquises dans la suite, grâce aux cotisations des particuliers et des corporations, à un don entre autres de 2000 francs de la Caisse d'emprunts de la ville de Zurich, et destinée à l'acquisition de modèles.

L'école a eu à lutter contre une difficulté extérieure inhérente à un établissement de ce genre ; le peu de durée de la fréquentation. Cette circonstance s'explique aisément chez des fils d'ouvriers soumis à des conditions de déplacement inévitables. Toutefois, il n'est pas rare de voir des élèves achever un semestre à l'école. Dans une école comme celle-ci, l'utilité est consultée avant tout ; le beau, l'art ne vient qu'après. L'essentiel est que chacun sache assez de dessin pour l'appliquer à sa vocation future. Une autre difficulté consiste dans le choix des heures fixées pour ces leçons et qui se rencontrent justement avec les services reli-

gieux du dimanche, les fêtes populaires, et pendant les jours ouvrables avec les heures les plus avancées de la soirée et où on aimerait à se reposer. Ces leçons du dimanche ont été l'objet d'accusations assez graves, mais peu méritées, attendu, disent les rapporteurs, que l'on passe légèrement sur les absences motivées par des devoirs religieux et ensuite parce qu'il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, de placer les leçons à d'autres moments de la journée. L'après-midi du dimanche il ne viendrait personne et nous n'avons pas de salle éclairée à gaz qui nous permette de placer ces leçons sur le soir.

Le rapport de l'année 1878 nous fait connaître la marche ascendante de l'institution, d'abord en ce qui concerne l'école elle-même où l'on a introduit des réunions tantôt des maîtres et des élèves ensemble, tantôt des maîtres et des élèves séparés. On y a joint des excursions comme celle qui a eu lieu à la *Tellen-platte* ou plate-forme de Guillaume Tell.

L'application des élèves est quelque chose de très réjouissant. Mais comme tout ici-bas est susceptible de perfectionnement, deux membres de la Société d'utilité publique et un des onze instituteurs attachés à l'établissement ont fait un voyage dans l'Allemagne méridionale à l'effet d'étudier l'organisation et la marche des écoles du même genre, l'école de Stuttgart en particulier. Cette tournée a eu des résultats productifs pour l'organisation des cours. Une question a surgi aussi, c'est celle de savoir si l'école ne devrait pas s'occuper des apprentis de commerce d'autant plus qu'elle a déjà institué des cours de langue et de comptabilité. Certains métiers exigent pour prospérer une teinture de connaissances commerciales. Mais, après mûr examen de la question, il a été décidé de ne pas créer une section spéciale, mais de donner plus de développement aux cours existants. Une pétition tendant à introduire l'enseignement de l'italien et de la sténographie a été écartée. Une modique finance de 4 francs est exigée pour les cours de langue de l'ordre supérieur.

Ce rapport fait observer en terminant que dans toute la Suisse allemande (on peut ajouter et française) il n'y a pas d'autre école professionnelle un peu développée que celles de Zurich et de Winterthur (cette école se nomme le *Technicum*) et qu'il serait bien difficile de trouver un endroit plus propice pour une culture de ce genre que la Cité de la Limmat.

A. DAGUET.

Questions d'histoire nationale.

Le journal l'*Educatore* du Tessin donne sous ce titre : la *vraie date de la Confédération suisse*, un article que nous abrégeons à l'usage de ceux de nos instituteurs qui enseignent l'histoire nationale.

« Un élève me disait un jour qu'il ne comprenait pas pourquoi, » dans l'histoire abrégée de M. Daguet, il est dit que la Confédération a été fondée en 1291, tandis que M. Guinand, dans sa » géographie, la fait naître en 1308.

» Ce dernier auteur, un peu plus loin, oubliant ce qu'il a dit » plus haut, dit que les trois premiers cantons fondèrent la Confédération à Brunnen en 1315.

» Laquelle de ces trois dates, demandait l'élève, est la vraie. » Est-ce 1291, 1308 ou 1315 ?

» Je répondis que la divergence au fond n'existait pas ; que » ces trois dates avaient leur raison d'être. Mais que c'était bien » en 1291, comme le démontrent les documents, que la Confédération a été fondée. Qu'en 1308, la tradition place les événements qui ont suivi le serment du Grütli, dont les documents » ne disent rien, et qu'enfin à Brunnen la Confédération a été » non fondée, mais renouvelée ! »

L'auteur de l'article aurait pu ajouter que M. Guinand est géographe et non historien, qu'il a reproduit cette date 1308 d'édition en édition, sans y rien changer et que dans la dernière, on ne sait si c'est pour ne pas se déjuger complètement, il a purement et simplement supprimé la date de 1308, sans y substituer la vraie.

Quand il s'agit de questions fondamentales comme celle-là, le moins qu'on pourrait exiger de celui qui veut écrire pour l'école, c'est qu'il se mette d'accord avec les faits acquis à la vérité et qui ne sont plus contestés par aucun homme de science.

Notre prochain numéro renfermera un compte-rendu de la brochure relative aux conférences générales des instituteurs neuchâtelois qui vient de sortir de presse.

L'Instruction publique devant le Sénat espagnol et la presse scolaire de la péninsule.

Dans la séance du 26 juin, le Sénat espagnol a entendu de belles paroles de M. Alonzo en faveur du corps enseignant et de l'école dont le sort est intimément lié à celui des institu-

teurs ; car si ces derniers végètent ou meurent de faim, comme cela est arrivé, surtout pendant la période de 3 ans appelée révolutionnaire et où les arrérages du corps enseignant primaire se sont élevés à la somme énorme de 800 millions¹, où en est l'école ?

M. Alonzo a dit :

« Que dirai-je de l'instruction dans un pays dont les habitants ne savent pour la plupart ni lire ni écrire faute d'instituteurs ou plutôt faute de payer les instituteurs ?

» Vous conviendrez cependant que sans instruction il ne saurait y avoir d'amélioration. Il ne suffit pas de rendre l'instruction obligatoire ni d'infliger des peines aux parents, il faut favoriser l'instruction. Ainsi pour les localités où la population est disséminée, il faut instituer des maîtres ambulants. »

M. Alonzo a été appuyé par M. Ruiz-Gomez en ces termes :

« J'entends dire que, sur 16 millions d'âmes dont se compose notre nation, 3 millions seulement savent lire et écrire. Reste à savoir comment ils le savent et si ce savoir pour bon nombre d'entr'eux ne se borne pas à écrire leurs noms. »

Le comte Toréno, ministre du *Fomento* ou de la prospérité publique, c'est le nom en usage, répond aux plaintes des orateurs précédents en alléguant ce qui a été fait par lui pour le corps enseignant primaire :

« Quand je fus appelé au ministère de l'instruction publique, il n'y avait qu'un cri dans le corps enseignant primaire contre les municipalités (*ayuntamientos*), parce qu'elles ne les payaient pas. J'ai pris les mesures propres à satisfaire les instituteurs. Mais je dois constater une chose ; c'est que depuis que j'ai employé les moyens propres à assurer le paiement des instituteurs, les plaintes ont changé de forme. Au lieu de pleurer sur le malheur des instituteurs, on s'apitoie sur le sort des municipalités qui ne veulent pas payer, sans comprendre l'intérêt qu'elles ont à ne pas négliger l'instruction des enfants. C'est à obliger les municipalités à remplir leurs engagements que l'action de l'Etat doit s'appliquer avant tout, l'Etat ne pouvant pas faire les frais de l'instruction primaire, mais seulement lui venir en aide pour la compléter et empêcher que les enfants n'oublient ce qu'ils ont appris à l'école.

¹ Le *Magisterio* de Madrid, du 20 avril, qui donne ce chiffre plus instructif que tout ce que l'on peut dire, ajoute que, depuis qu'Alphonse XII occupe le trône, il a été payé 272 millions de réaux aux instituteurs. Il ne reste donc plus que 8 millions à payer. Que deviennent, en présence de pareils faits, les déclamations creuses de ceux qui croient qu'il y a progrès partout où on proclame la république, et recule partout où il y a un roi qui est nécessairement un tyran selon eux ?

» A Madrid, où la municipalité a fait son devoir, tous les ministres qui m'ont précédé ont reconnu la nécessité de fournir aux jeunes gens qui sont émancipés de l'école primaire les moyens de fréquenter les écoles d'arts et métiers, et de 1200 qu'étaient ces jeunes gens lorsque je me chargeai du ministère, leur nombre s'est élevé à 3000. »

Mais en dépit des efforts du comte de Toréno, la grande plaie de l'Espagne scolaire, c'est toujours la situation financière des instituteurs dans plusieurs provinces. Exemple : les municipalités de Jimena et de Grazalema doivent 24,000 réaux à un de leurs maîtres ; à Malaga, les instituteurs meurent de faim avec leurs familles. On s'occupe de cette situation dans presque tous les journaux et le gouvernement est sollicité de centraliser les fonds de l'instruction publique. Mais il y a encore bien à faire. C'est l'opinion populaire qu'il faudrait réformer.

Aux maux dont souffre l'instituteur laïc en Espagne est venue s'ajouter la concurrence des corporations religieuses. Les frères des Ecoles Pies ont été appelés à diriger l'école de Sabadell, à Barcelone, et plusieurs autres écoles élémentaires, ce qui fait dire plaisamment à la *Reforma* de Grenade qu'au jour où l'on y pense le moins, en se mettant à table pour dîner, on ne serait pas étonné de voir un de ces moines sortir de la soupière. La *Reforma* engage les membres du corps enseignant à s'entendre et à se soutenir¹.

Quels que soient les côtés faibles de la vie scolaire et de l'éducation publique en Espagne, il suffit d'un coup d'œil jeté sur les écrits qui paraissent en ce pays pour se convaincre qu'il y a progrès de ce côté ; le nombre des publications relatives à l'instruction publique et des journaux scolaires, dont quelques-uns ont onze et quinze ans d'existence, continue à être considérable. L'un des derniers numéros de décembre du *Magisterio*, de Madrid, nous apprenait la sortie de presse de l'*Histoire universelle de la pédagogie* de M. Jules Paroz, traduite en castillan par don Solis y Miguel, professeur de l'Ecole normale de Valence.

Un fait qui parle en faveur du sentiment de solidarité qui se manifeste au sein du corps enseignant espagnol, c'est la mention que l'on trouve dans le journal le *Profesorado*, de Grenade, d'une souscription ouverte en faveur de la veuve et des enfants

¹ Il résulte d'une explication donnée à ce sujet par le *Magisterio* de Madrid du 20 décembre qu'il n'y a pas lieu à une critique aussi amère de la mesure qui accorde aux Pères des Ecoles Pies la direction de l'école de Sabadel. Ces religieux avaient déjà autrefois cette direction ; on n'a fait que la leur rendre.

d'un professeur et qui se montait au 30 novembre à 630 fr.; elle n'était pas close.

Une chose qui nous surprend agréablement et surprendra nos lecteurs, c'est que la Suisse est citée dans la presse espagnole avec une prédilection marquée et la poésie elle-même en fait un *Eldorado*, témoin un poème inséré dans la *Feuille populaire* (*Hoja popular*), publiée à Madrid, par don Carlos-Maria Pérrier, sous ce titre : une maisonnette suisse (*casita suiza*). Notre pays y est idéalisé comme une terre pittoresque, où les voleurs sont inconnus, où il n'y a ni pauvres ni riches et où tout le monde trouve à vivre honorablement. Ce poème, chose plus curieuse encore, sort d'un monastère, du couvent de Piédra, et a été composé le 31 du mois d'août 1877 par le chevalier d'Alhama¹.

Comme le dit l'article de fond des *Annales de l'enseignement*, de Madrid, du 30 novembre et intitulé : Nous allons en progressant (*vamos progressando*) : « Les écoles recouvrent insensiblement la considération et l'importance qu'elles avaient perdues les années dernières et reconquièrent les sympathies du public. » On peut regarder comme l'un des symptômes de ce progrès scolaire de l'Espagne les nombreux articles que les *Annales de l'enseignement*, de Madrid, ont publiés sur les *Jardins d'enfants*, de Frœbel, et qui attestent une étude sérieuse du système.

A la vérité le journal en question n'admire pas tout dans Frœbel et se livre même à une critique des jeux sur laquelle nous comptons revenir, parce qu'elles nous semble sérieuse et digne d'être examinée et réfutée par les personnes compétentes, attendu que des objections de la même nature se sont déjà reproduites assez souvent chez nous et sont de nature à nuire considérablement à la propagation de cette institution féconde.

P. S. Ces lignes sont écrites depuis plusieurs mois ; elles ont dû céder le pas à des articles relatifs à nos propres intérêts scolaires. Depuis lors, la Chambre des députés de Madrid a été témoin de nouvelles discussions concernant l'instruction publique et dont on fera peut-être l'objet d'un nouvel article, parce qu'elles révèlent une plaie de l'école espagnole dont nous n'avons rien dit dans nos lignes d'aujourd'hui, mais dont on a pu se faire une idée par le tournoi parlementaire engagé entre Emilio Castelar et le premier ministre actuel, Canovas del Castillo. A. DAGUET.

¹ Por los felices cortines
De la pintoresca Suiza,
Fama es que no andan ladrones...
Que alli el vivir te destiza.
Del Trabajo losafanes.

BIBLIOGRAPHIE

Résumé de l'histoire de la littérature française, accompagné d'un petit traité de versification par Alexandre Mauron, docteur en philosophie et professeur. — Heidelberg, chez Jules Groos, 1878, 96 pages in-8, dont 90 pour l'histoire de la littérature.

Les résumés d'histoire littéraire ne manquent pas, certes. Outre les auteurs français les plus connus qui ont écrit sur la matière, Gérusez, Demogeot, Bougeault, nous avons Vinet dont la *Revue des poètes et prosateurs* est un véritable résumé de cette histoire et un résumé très bien fait. Seulement ce livre s'arrête trop tôt et n'arrive pas jusqu'à nous ; la-cune qui se rencontre également dans la plupart des résumés français où l'on craint de s'attaquer aux contemporains et aux vivants. La même crainte n'a pas retenu les deux Suisses français qui ont récemment publiés des abrégés de l'histoire de la littérature, MM. Cart et Marcillac. Le livre du premier, nous l'avons dit, est très étendu et très instructif, le livre du second a du bon. Mais pour le style, ils sont l'un et l'autre plus ou moins inférieurs à leurs devanciers de France.

Voici venir maintenant un troisième Suisse roman, ancien professeur à Fribourg, sa ville natale, et établi comme professeur au Gymnase de Constance. M. Mauron, notre compatriote et ancien collaborateur, a fait ses preuves au point de vue des connaissances philologiques. Mais il nous permettra de lui dire que son livre se ressent un peu au point de vue de la phrase du séjour de l'Allemagne. Mais, sauf ce tribut inévitable payé à la situation, le livre de M. Mauron est l'un des meilleurs résumés qu'on puisse faire de la littérature parce qu'il possède, en général, son sujet et qu'il y apporte un coup-d'œil d'ensemble qui manque à plus d'une production de cette nature. Il a encore l'avantage d'offrir un tableau en raccourci très substantiel et qui aura la plus grande utilité pour ceux qui veulent se préparer à un examen ou se faire une idée générale de la littérature française, sans entrer dans trop de détails.

Nous ferons quelques remarques sur cet intéressant abrégé, en vue d'une nouvelle édition. Pourquoi ne pas citer l'histoire de la Révolution française d'Edgard Quinet ? C'est, à notre avis, son plus bel ouvrage, celui qui lui fait le plus d'honneur, parce que, sans abandonner les grands principes de la Révolution, il n'a pas cru devoir, comme tant d'autres, Thiers, Mignet et Louis Blanc surtout, en amnistier ou en atténuer les horreurs, les sacrifices humains, éternelle honte des hommes de 93 et 94, quoi qu'en puissent dire les sophistes. Lamennais n'est pas caractérisé suffisamment. Michelet est écourté aussi, en ce sens qu'on n'y fait pas assez la part de l'historien et, dans l'historien, pas assez la part de la bonne manière et de la mauvaise. Pour les écoles historiques de la France, nous aimerions à retrouver la division de Mager¹ qui admettait à côté de l'école de Guizot et de celle de Barante une école symbolique que représente Michelet et une école érudite et critique qui appartient à la science plutôt qu'à la littérature, mais qui rentre néan-

¹ *Mager Geschichte der Französischen Litteratur.*

moins dans cette dernière, par quelques ouvrages très bien écrits comme ceux d'Ampère, par exemple. Le nom d'école philosophique est remplacé chez Mager par celui d'école pragmatique, beaucoup plus juste. L'appréciation de Guizot comme historien laisse également à désirer. Son chef-d'œuvre, l'histoire de la révolution d'Angleterre, n'est pas assez mis en relief. Ne pourrait-on pas dire encore que notre compatriote Sismondi a précédé en date tous les historiens français des nouvelles écoles et l'emporte sur tous en érudition, sinon pour le style.

Nous demandons pardon à notre ami de ces remarques, de ces chicanes de Suisse (nous allions dire d'Allemand); qu'il y voie du moins un témoignage de l'intérêt que son livre nous a inspiré.

Ecole suisse. Institut international. Programme. Gênes,
chez Pierre Pellas. 54 pages.

L'Ecole suisse a été fondée pour procurer l'instruction aux enfants de la colonie protestante de Gênes. Simple école *élémentaire* au début, elle a grandi et est devenue *internationale*. Son directeur est M. Martin Kunz, et M. Amédée Bert fils en est le président. L'enseignement y commence par les exercices frœbeliens et s'arrête au degré secondaire. Il y a même un cours de pédagogie. Dans les classes élémentaires les deux sexes sont réunis; ils sont séparés pour le degré secondaire. Les Manuels sont généralement bien choisis. Ainsi, pour la géographie, on se sert de celui de Chaix, des atlas de Wettstein et d'Istleib pour le dessin des cartes; pour l'histoire c'est la méthode concentrique de Spiess et Berlet dont il a été déjà plus d'une fois question dans nos colonnes. Nous avons été étonné de retrouver ici l'histoire ancienne de Lamé-Fleury. Cela jure un peu avec Wettstein.

P.-S. Nous renvoyons au numéro prochain la suite et la fin du compte-rendu du livre de M. Dubs sur le droit public de la Suisse. A ceux qui trouveraient un peu longue cette analyse, nous ferons observer que sans la connaissance du droit public l'*enseignement de l'instruction civique* n'est qu'un squelette sans vie, une pure et simple routine.

PARTIE PRATIQUE

VOCABULAIRE. (N° 7, page 105).

1. **Cours.** — Mouvement des eaux d'un fleuve, d'un ruisseau, etc. — cette rivière a un *cours* rapide; — direction d'une eau courante, — le ruisseau a pris un autre *cours*; — étendue que parcourt en longueur un fleuve, une rivière, etc, — ce fleuve est navigable dans la dernière partie de son *cours*; — se dit de l'eau des rivières, des ruisseaux, etc, — les *cours* d'eau qui descendent des Alpes vont... etc.; — durée, — le *cours* de la vie; — suite, — le malheur est venu interrompre le *cours* de ses largesses; — etc., etc.

Cours. — Suite de leçons données à une classe et traité qui les con-

tient. — Ce professeur a donné un *cours* de physique ; il a fait imprimer son *cours*.

Cour. — Espace découvert qui dépend d'une maison. — La *cour* du château.

Cour. — Lieu où habite un monarque avec les gens de sa suite, — la *cour* de Berlin ; — principaux personnages qui accompagnent un souverain, — la *cour* de ce prince est nombreuse ; etc.

Cours et court. — Du verbe *courir*.

Courre. — Terme de chasse. — Chasse à *courre*, — chasse avec des lévriers. — On appelle *courre* l'endroit où l'on place les chiens pour la chasse du sanglier, du loup, du renard, etc. — *Courre* est aussi l'infinitif d'un verbe peu usité qui s'emploie pour *courir*.

Court. — Qui a peu de longueur, — il a les cheveux *courts*, etc.

2. Les mots qui appartiennent à la même famille que *inondation* sont :

Inondation. — Débordement d'eaux qui sortent de leur lit, se répandent dans les campagnes et les submergent. Les *inondations* de la Garonne ont causé de grands ravages.

Inonder. — Verbe qui signifie submerger, couvrir d'eau un terrain ; ou mieux, couvrir par les vagues.

Inondé. — Participe passé du verbe *inonder*.

Onde. — Flot, soulèvement de l'eau agitée par un mouvement naturel.

Ondée. — Pluie abondante et passagère, qui ne dure qu'un instant.

Ondelé. — Qui forme des ondes ; n'est plus usité.

Ondoyer. — Flotter par ondes ; ne s'emploie qu'au figuré. — Les étendards *ondoient*. — Il s'emploie aussi pour désigner l'action de jeter de l'eau sur la tête d'un enfant pour le baptiser.

Ondoiement. — Baptême, etc.

Ondoyant. — Du verbe *ondoyer*.

On peut encore citer *onduleux*, *onduler*, *ondulation*, *ondulatoire*, etc.

3. La langue française compte plus de cent cinquante mots formés comme *irrégulier*. Voici les principaux :

Irraisonnable, irrationnel, irréconciliable, irrécusable, irréductible, irréfléchi, irréfutable, irrégulier, irréligieux, irrémédiable, irréparable, irréprochable, irrésistible, irrésolu, irrespectueux, irresponsable, irrévérant, irrévocable, etc., etc.

A tous ces mots, le préfixe *in* changé en *ir*, à cause du mot auquel il est joint, donne un sens négatif et signifie : *qui n'est pas*, *qui ne peut pas être*.

4. Les mots du français moderne qui peuvent expliquer l'accent circonflexe dans les mots suivants : *côté*, *crêpe*, *bête*, *âpre*, *croûte*, *intérêt*, *fête*, *goût*, sont :

Accoster, aller côte à côte.

Crisper, du latin *crispare*, rider, resserrer, *crêper*, friser, boucler, etc.

Bestial, qui tient de la bête. On dit un air *bestial*.

Aspérité, du latin *asperitas*, fait de *asper*, *âpre* ; rudesse, état de ce qui est raboteux, inégal.

Croustillier, du latin *crusta*, croûte ; manger de petites croûtes.

Intéresser, inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, etc.

Festin, du latin *festum*, jour de fête ; banquet, repas somptueux, etc., etc.

Déguster, goûter pour connaître la qualité de la chose que l'on goûte.

5. Voici quelques autres exemples semblables ;

Excroissance explique l'accent circonflexe de *croître* et *crête* ; **arrestation**, de *arrêter* ; **embuscade**, de *embûche* ; **emplastique**, de *emplâtre* ; **pasteur** (berger) de *pâtre* et *pâturage*, etc., etc.

COMPOSITION.

Pour apporter un peu de variété dans la partie du journal consacrée à la composition, nous nous permettons de proposer aux maîtres, instituteurs ou autres personnes qui s'occupent d'enseignement, comme exercice, de corriger, sous tous les rapports, le travail suivant, fait cette année dans un examen auquel prenaient part plusieurs aspirants.

Une promenade dans un jardin.

Mai est enfin de retour. Le gai soleil, depuis quelques jours, nous prodigue ses caresses ; l'hirondelle elle-même nous est revenue ; l'insecte bourdonne étourdiment dans la prairie ; le papillon, débarrassé de sa chrysalide, joyeux d'être hors de sa prison, essaie ses ailes en allant d'une fleur à l'autre. Les prairies ont repris leur verdure ; les fleurs nouvelles embellissent la robe du printemps et chantent joyusement leur hymne au Créateur. La nature entière est en fête ; comment rester insensible devant une telle joie ? Le cœur se dilate et veut aussi chanter ; il veut placer sa note dans ce concert universel.

Il est impossible de rester plus longtemps dans une salle d'études. L'azur du ciel a des nuances si engageantes lorsqu'il est vu au travers d'une fenêtre fermée, au-dessus des toits noircis et des murs enfumés. Il faut sortir et descendre au jardin.

C'est ce que je fis le lendemain d'une pénible journée d'examen ; autour de moi, tout me semblait sourire ; jamais je n'avais vu les fleurs si brillantes et les oiseaux si gais, parce que jamais encore je n'avais vu mes fleurs avec un cœur plus léger. Le narcisse étoilé répandait autour de lui son parfum pénétrant, tout à côté des orgueilleuses tulipes. Le bosquet de lilas étalait ses richesses et racontait éloquentement son histoire. Mon attention était attirée de tous côtés, car chaque plante et chaque recoin du jardin paternel rappelaient un souvenir ou une voix aimée. Une touffe de muguet réclamait aussi mon admiration ; chacune de ses élégantes corolles, si artistement ciselée, est une merveille.

Une marguerite des champs avançait sa tête au travers de la clôture du jardin et semblait désirer d'être cueillie. Je la cueillis en effet pour l'interroger. Les marguerites ont toujours été mes préférées ; ce sont des fleurs qui parlent ; pour nous autres jeunes filles, elles ont un langage qui vaut bien un poème.

Mon admiration était sans bornes ; mon âme entière s'élevait avec

reconnaissance jusqu'au trône de Celui qui est l'auteur de tant de bienfaits.

Nous ne nous sommes permis, il va sans dire, aucun changement. Le travail est tel qu'il a été fait par son auteur. F. G.-P.

ARITHMÉTIQUE.

(Cours élémentaire.)

Le nombre 4. (Suite.)

II. *Applications.* — Caroline avait 4 plantes de géraniums ; mais comme elle les soignait mal, elle en perdit une, puis une autre et enfin encore une ; combien lui en reste-t-il ? — Deux pièces de 2 centimes font combien de centimes ? — De jolies billes de verre coûtent 2 centimes pièce ; combien en peut-on acheter pour 4 centimes ?

}		centimes	}	. bille
}		centimes	}	. bille

Une feuille de papier bleu pour faire des couvertures de cahiers coûte 2 centimes ; combien coûteront 2 feuilles ? — Un journalier a reçu 4 francs pour 2 journées ; combien a-t-il gagné par jour ? — Une plume d'acier coûte 1 centime ; combien de plumes d'acier peut-on acheter pour 4 centimes ? — Charles a 4 centimes ; il achète 2 touches à 1 cent. pièce ; que lui reste-t-il ? — Pour 4 francs on peut acheter 4 kilogrammes de sucre ; combien en peut-on acheter pour 1 fr. ? pour 2, 3 fr. ? — Sur 4 bœufs j'en vends la moitié ; combien m'en reste-t-il ? — Combien de bœufs faut-il pour une paire ? — 4 bœufs font combien de paires ? — Jules a perdu son porte-monnaie qui contenait une pièce de 2 francs et deux pièces de 1 franc ; à combien se monte sa perte ? — Le kilog. de porc coûte 2 fr. ; combien coûte le demi-kilog. (la livre) ? — Combien peut-on faire de chemises avec 4 mètres de toile en mettant 2 mètres par chemise ? — Il faut 2 mètres de drap pour 1 habit ; combien pour 2 habits ? — David avait 4 fr. ; il en a dépensé d'abord le quart, puis encore deux francs ; que lui reste-t-il ?

Cinquième degré. — Le nombre 5.

I. a) 1. Comparaison avec 1.

		5
1	{	$1 + 1 + 1 + 1 + 1 = 5$
1	{	$5 \times 1 = 5$
1	{	$5 - 1 - 1 - 1 - 1 = 1$
1	{	$1 \times 5 = 5$
1	{	$5 : 1 = 5$

2. Avec 2.

2	{	$2 + 2 + 1 = 5$
2	{	$2 \times 2 + 1 = 5$
1	{	$5 - 2 - 2 = 1$
	{	$5 : 2 = 2 (1)$

3. Avec 3.

$$\begin{array}{l|l|l} 1 & 1 & 1 \\ 1 & 1 & 2 \end{array} \left\{ \begin{array}{l} 3 + 2 = 5 \\ 1 \times 3 + 2 = 5 \\ 5 - 3 = 2 \\ 5 : 3 = 1 (1) \end{array} \right. \quad \begin{array}{l} 2 + 3 = 5 \\ 5 - 2 = 3 \end{array}$$

4. Avec 4.

$$\begin{array}{l|l|l|l} 1 & 1 & 1 & 1 \\ & & 1 & 1 \end{array} \left\{ \begin{array}{l} 4 + 1 = 5 \\ 1 \times 4 + 1 = 5 \\ 5 - 4 = 1 \\ 5 : 4 = 1 (1) \end{array} \right. \quad \begin{array}{l} 1 + 4 = 5 \\ 5 - 1 = 4 \end{array}$$

(Les doigts : étendre les doigts l'un après l'autre, puis les recourber, ou, mettant la main sur la table, les doigts étant étendus, séparer les doigts, former différents groupes, etc.)

5 est 1 de plus que 4, 2 de plus que 3, 3 de plus que 2, 4 de plus que 1.

4 est 1 de moins que 5, 1 de plus que 3, etc.

3 est 2 de moins que 5, 1 de moins que... etc., etc.,

5 est le quintuple de 1.

1 est la cinquième partie (= un cinquième) de 5.

Le nombre 5 se compose de deux nombres inégaux $3 + 2$, de deux nombres égaux plus un nombre inégal $2 \times 2 + 1$ ou $1 + 1 + 3$.

b) $5 - 2 = 2 + 2 + 1$, la moitié, $- 1 \times 5$ (cinq fois autant) ? $2 \times 2 + 1 = 3 \times 2$ (2 fois autant = doublez) $- 3 + 4$? etc., etc.

c) Quel nombre est la cinquième partie de 5 ? — Combien dois-je ajouter à 3 pour avoir 5 ? — Combien faut-il ôter de 5 pour qu'il reste 3 ? — Combien de fois 2 faut-il ajouter à 1 pour obtenir 5 ? — D'un certain nombre j'ai ôté le double de 2 et il m'est resté 1 ; quel était ce nombre ?

II. J'ai 5 centimes en pièces de 2 et de 1 c ; combien de ces pièces ai-je ? — Si, avec mes 5 cent. j'achète 2 feuilles de papier à 2 cent. la feuille, que me restera-t-il ? — Jules avait une pièce de 5 cent. ; il a acheté 3 plumes d'acier à 1 cent. pièce ; qu'est-ce que le marchand a dû lui rendre ? — Berthe a fait 3 tours à son tricotage, Julie en a fait 2 de plus ; combien en a-t-elle fait ? — Un père partage 5 pêches entre ses trois enfants ; le cadet n'en reçoit qu'une ; les aînés reçoivent chacun la même chose ; combien donc ? — Je fais changer une pièce de 5 fr. contre des pièces de 2 et de 1 fr. ; combien de ces pièces recevrai-je ? — Charles est 5 fois plus âgé que sa sœur Pauline qui a un an ; quel âge a-t-il ? — Notre voisin gagne 1 fr. par jour ; combien gagne-t-il en 5 jours ? — Dans une main j'ai 2 billes et dans l'autre 1 de plus ; combien de billes ai-je ? — Jacques a 5 cent. ; il en perd 1, en dépense 2 ; combien lui en reste-t-il ? — Trois jeunes filles se partagent 5 pommes avec la condition que la cadette en aura 3 ; combien en auront les autres ? (Les trois dernières questions sont prises dans le petit ouvrage de J.-D. Blanc.)

ALGÈBRE.

Solution du problème VI, page 173.

Appelons x la somme qu'il s'agit de calculer ; soient m le nombre des

tas, et n celui des cartes restantes : il faut exprimer x en fonction de m et de n , et mettre le résultat sous une forme aussi avantageuse qu'il se pourra pour le calcul numérique.

Soit a le nombre du premier tas ; soient de même $b, c, \dots$ les nombres du 2^e, du 3^e, tas ; on a (1) $x = a + b = c + \dots$.

On reconnaît sans peine que le premier tas renferme $15 - a$ cartes, que les autres tas, par suite, en contiennent respectivement $15 - b, 15 - c, \dots$, en sorte que le nombre total des cartes qui figurent dans les tas est $15 - a + 15 - b + 15 - c + \dots$.

ou, à cause de (1), et se souvenant qu'il y a m tas, $15m - x$. Ajoutant les n cartes qui sont restées, on aura tenu compte de toutes les cartes, donc $15m - x + n = 60$ d'où $x = 15m + n - 60$ ce qu'on peut écrire $x = 15(m - 4) + n$,

d'où la règle que voici : *Pour connaître la somme demandée, faire abstraction de quatre des paquets, compter chacun des autres pour 15, et ajouter le nombre des cartes restantes.*

Réponses justes : MM. Canel (Héricourt), Burdet (Corsier), Bonard (Lausanne), Démophile. — Plusieurs autres de nos lecteurs n'ont pas généralisé la règle.

PROBLÈME.

VIII. La longueur d'un tas de foin est de $4^m,5$; la largeur en est de 1 dm. plus grande que la hauteur, et son poids est supposé être de 2608,2 kg. Quelles en sont les deux autres dimensions, sachant que deux vaches et une chèvre le consommeraient en 130,41 jours ; une vache et un cheval, en 144,9 jours ; deux chevaux et une chèvre, en 113,4 jours, et que, de plus, en 23 jours, la consommation des 3 animaux réunis s'élève à 10,750 mètres cubes ?

(Proposé par M. Besson, à Aclens.)

GÉOMÉTRIE.

PROBLÈME.

VII. Un pré ayant la forme d'un trapèze a les dimensions suivantes : les deux côtés parallèles sont de 150^m et de 80^m , et les deux diagonales de 140^m et de 130^m . Calculer à 1 dmq. près la surface de ce pré.

(Proposé par M. Canel, à Héricourt).

CHRONIQUE SCOLAIRE

ZURICH. — La direction de l'Instruction publique a été confiée à M. Zollinger, pasteur et savant distingué que nous avons eu le plaisir d'entendre à cette fameuse réunion de Winterthour où l'on a voté avec tant d'entrain l'adresse qui demandait que l'instituteur fût militaire et où la philosophie de l'inconscient ou du désespoir de Hartmann, a été proposée au corps enseignant comme celle qui devait lui servir de guide. M. Zollinger n'eut pas de peine à démolir cette malheureuse conception, en montrant que si cette conception était vraie, il n'y aurait qu'à fermer les écoles. M. Bitzius, pasteur à Douane et fils du célèbre Gotthelf,

ayant été chargé de la direction de l'Instruction publique à Berne, il s'ensuit que les deux cantons les plus importants de la Suisse ont des pasteurs ou plutôt ministres du St-Evangile pour directeurs de l'Instruction publique, car en devenant hommes d'administration et d'Etat, ils cessent d'être pasteurs.

NEUCHÂTEL. — L'administration de la Caisse de secours et de prévoyance du corps enseignant de ce canton vient de publier son 45^{me} compte, duquel il résulte que son capital au 30 juin 1878 était 126,410 fr. 57 cent. Ce capital s'est accru pendant cet exercice de 4316 fr. 08 cent. Il a été payé en pensions à 108 sociétaires 16,755 fr. 80 cent. Le maximum de ces pensions est de 210 fr. Il a été accordé en outre 1600 fr. de secours à 11 sociétaires. Les frais d'administration et de bureau se sont élevés ou se sont bornés pour mieux dire à 463 fr. Voilà donc une institution qui prospère.

— M. Etienne Born qui depuis 18 ans remplissait avec distinction les fonctions de professeur de langue allemande dans le chef-lieu et occupait, depuis la fondation de l'académie, la chaire de professeur de littérature, a quitté, comme on sait, ce canton, pour aller à Bâle rédiger les *Basler-Nachrichten*. Le corps académique lui a décerné le titre de professeur honoraire. M. Born est remplacé par M. Domes, Prussien d'origine comme son prédécesseur, et professeur d'allemand au Locle.

Les examens que ce dernier a subis attestent une culture étendue et solide, unie au talent de l'exposition.

— Le Grand Conseil de ce canton a rejeté la proposition d'envoyer 50 instituteurs étudier l'exposition scolaire de Paris, par motif d'économie d'abord et ensuite parce que cette délégation ne remplirait pas le but qu'on se propose, attendu que le séjour des délégués ne pourrait pas être assez long pour être fructueux. On dit que la direction de l'Instruction publique songe à envoyer à Paris M. l'inspecteur d'écoles Gëbhard, comme M. Stoll, son collègue, a été envoyé à Vienne. Il est à remarquer qu'un des membres du Jury d'horlogerie, M. Etienne, des Brenets, président de la commission d'éducation de cette commune, a été chargé de vouer aussi une certaine attention à l'exposition scolaire. Sans être un homme d'école, M. Etienne est un esprit observateur et qui aura vu bien des choses, surtout au point de vue pratique.

TESSIN. — Ce canton a des asiles pour l'enfance à Mendrisio, Brissago, Bellinzona et Tesserete, dont l'*Educatore*, de Bellinzona, publie les comptes détaillés dans son numéro du 15 avril.

FRANCE. — Le congrès de l'enseignement qui devait avoir lieu l'année passée, en septembre, à Paris, a été, on se le rappelle, renvoyé à septembre 1878. Nous en avons reçu, il y a quelque temps déjà, la liste des questions posées pour cette réunion et le règlement qui la régit. Nous en donnons un aperçu à nos lecteurs.

Ces questions sont au nombre de 162 et roulent sur les 7 grandes divisions suivantes : I. L'éducation physique, morale, intellectuelle. II. Les programmes et méthodes. III. L'école elle-même au point de vue hygiénique. IV. Les questions relatives au personnel enseignant, à

sa situation intellectuelle, matérielle, aux examens de brevets, au choix des femmes comme institutrices. V. Sur l'enseignement secondaire; sur l'enseignement supérieur. VI. L'enseignement professionnel. VII. Œuvres diverses d'éducation et d'enseignement. Nous regrettons de ne pas pouvoir publier *in-extenso* le texte de ces questions. Mais elles ont toutes trait à des matières déjà débattues pour la plupart dans nos conférences et nos congrès. Nous nous bornerons à dire, d'après le règlement, que le congrès a pour but d'étudier les moyens d'éducation des deux sexes, la réforme des méthodes et des livres d'enseignement, l'amélioration de la position des membres de l'enseignement, la formation d'associations pédagogiques, l'organisation de l'école, l'éducation professionnelle, la statistique, la législation, les progrès de l'instruction dans tous les pays.

Une cotisation de 3 fr. est exigée des membres de l'enseignement qui adhèrent au Congrès; ceux qui ne sont pas membre de l'enseignement en paient 12.

Toutes les sociétés peuvent, sur leur demande, se faire représenter et paient 12 fr. par délégué.

Le congrès s'interdit expressément toute discussion religieuse ou politique. Le congrès est divisé en sept sections correspondant aux sept grandes divisions énumérées tout à l'heure.

Le comité d'initiative, dont nous avons une fois déjà entretenu nos lecteurs, compte un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices, plus un certain nombre d'administrateurs et d'hommes politiques parmi lesquels nous avons noté MM. Barodet, Pascal Duprat, Ménier.

ALLEMAGNE. — Une femme de Berlin, ayant insulté et même frappé un instituteur dans sa classe à la suite d'une punition infligée à son fils, a été condamnée à cinq jours de prison. L'accusateur public considérant le mauvais effet de cette scène pour la jeunesse qui était témoin de ce scandale avait conclu à 14 jours.

NOMINATIONS

Vaud. — M. Isely, ancien élève de la Faculté technique, instituteur à l'Ecole industrielle de Ste-Croix. — *Enseignement primaire*. M. Jules Frossard, Vernex-Montreux.

Genève. — *Université*: Du 7 juin 1878. — M. Charles Morel, docteur en philosophie, cours d'antiquités pendant l'année scolaire 1878-79. — M. le professeur Dametz, cours de statistique pendant le semestre d'hiver de l'année scolaire 1878-79. — Du 18 juin. — MM. Marc Monnier est élu aux fonctions de recteur; Charles Vogt, de vice-recteur; D'Espine, de secrétaire, à partir du 1^{er} août 1878. — M. le professeur Schiff est doyen de la Faculté de médecine, durant la présente année scolaire.

Ecoles secondaires: Du 30 juillet. — M. Jean-Jacques Decor est nommé régent du groupe à Athenaz, qui comprend les communes d'Aoussy, Laconnex, Soral et Chaney.

Ecoles primaires: Du 7 mai. — M^{lle} Amélie Vivien est nommée régente à Vernier. — Du 17 mai. — MM. Henri Court et Louis Quiby sont nommés élèves-régents. M^{lles} Christine Bruckelmeyer et Joséphine Guibentif sont nommées élèves-régentes. — Du 24 mai. — M^{me} Marie Grisel et M^{lles} Louise Dubois et Amélie Dufour sont nommées sous-régentes. — Du 21 juin. — M^{le} Hortense Excoffier est nommée élève régente. — Du 5 juillet. — M. Georges Maire est nommé élève régent.

Ecoles enfantines: Du 3 mai. — M^{me} Fanny Delaigue est nommée sous-maitresse dans les écoles de la ville de Genève.

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE AD. BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.